

**APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION**

NO. DE RÉUNION : 79

3 mars 2021

Compte rendu de la 79<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

OBJECTIF :	Gestion des affaires courantes de l'APIBQ		
DATE :	3 mars 2021, 18h30 – 21h00		
LIEU :	Rencontre Teams		
		<b>QUORUM</b>	
		(Quatre membres, dont le président ou un des vice-présidents en l'absence du président forment quorum)	
	<b>EXÉCUTIF</b>		<b>PRÉSENTS POUR LE QUORUM</b>
	Martin Cyr	Président (2020 à 2024)	Martin Cyr
	Mohcine El Garch	Président sortant (2020 à 2024)	
	Philippe Laporte	Vice-président en génie biomédical (2020 à 2024)	Philippe Laporte
	Richard Tremblay	Vice-président en physique médicale (2020 à 2024)	Richard Tremblay
	Joël Girard-Lauzière	Secrétaire (2020 à 2024)	Joël Girard-Lauzière
	Ghada Jerbi	Trésorière (2020 à 2024) Présidente du comité bonnes pratiques en génie biomédical (2020 à 2021)	Ghada Jerbi
	Mathieu Tremblay	Conseiller (webmestre) (2020 à 2024)	Mathieu Tremblay
	Leslie Duong	Conseiller (2020 à 2024) Présidente du comité d'organisation des événements spéciaux (2019-2020)	
	Kevin Ducharme	Conseiller (2020 à 2024)	Kevin Ducharme
	Diogo de Jesus	Conseiller (2020 à 2024)	Diogo de Jesus
	<b>INVITÉS</b>		<b>PRÉSENTS</b>
	Brigitte Reynaud	Adjointe à l'exécutif	Brigitte Reynaud
	Sébastien Poitras	Président du comité gestion des risques (2019 à 2021)	
	Gnahoua Zoabli	Président du comité des affaires académiques et de la formation continue (2019 à 2021)	Gnahoua Zoabli
	Dominique Ferron	Président du comité promotion et marketing (2019 à 2021)	
	Vincent Coderre	Président du comité étudiant (2019 à 2021)	
	Moulay Ali Nassiri	Président du comité de radioprotection (2019 à 2021)	

**APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION**

NO. DE RÉUNION : 79

3 mars 2021

Compte rendu de la 79<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

	<b>Ordre du jour proposé</b>	<b>Nature</b> <i>Information, Décision(Adoption), Consultation</i>	<b>Durée et présentateur du point</b>
1.	Mot de bienvenue	I	M. Cyr (2 min)
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour du CAR #79	D	J. Girard-Lauzière (2 min)
3.	Adoption du PV du CAR #78 du 28 janvier 2021	D	J. Girard-Lauzière (5 min)
4.	Adoption du PV du CAS du 19 février 2021	D	J. Girard-Lauzière (5 min)
5.	Demandes d'adhésion à l'APIBQ	D	M. Tremblay (15 min)
6.	Suivi trésorerie – changements administrateurs/carte crédit	I	G.Jerbi (5 min)
7.	Mise à jour de la plate-forme Web - Suivi sur la soumission de Viglob	D	M. Tremblay (20 min)
8.	Congrès de l'APIBQ 2021	C	L. Duong (20 min)
9.	L'associé - Suivi et répartition des tâches	D	M. Cyr (15 min)
10.	Certification CCE	I	P. Laporte (15 min)
11.	Varia		
12.	Clôture de l'assemblée	D	
Rédacteurs	Brigitte Reynaud et Joël Girard-Lauzière		

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 79

3 mars 2021

Compte rendu de la 79<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
<b>1. Mot de bienvenue</b>	Le quorum étant atteint pour la tenue de ce conseil d'administration, M. Cyr ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents.	M. Cyr	
<b>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du CAR #79</b>	L'ordre du jour est présenté par J. Girard-Lauzière. La plupart des points abordés ce jour sont des suivis du précédent CA. Les points sont présentés dans l'ordre de discussion, y compris les ajouts demandés en cours de réunion.	J. Girard-Lauzière	
<b>3. Adoption du PV du CAR #78 du 28 janvier 2021</b>	Le CA procède à l'adoption du PV du CA #78 du 28 janvier 2021. Sur proposition de J. Girard-Lauzière, secondé par D. De Jesus, le PV du CA #78 du 28 janvier 2021 est adopté à l'unanimité après ajout des modifications mineures demandées par les participants. M. Cyr intervient pour proposer que les procès-verbaux soient plutôt rédigés sous forme de comptes rendus. Selon l'Office québécois de la langue française, <a href="#">le procès-verbal</a> est, malgré son nom, un acte écrit qui relate officiellement ce qui a été discuté et décidé au cours d'une séance, d'une assemblée, d'une réunion. Son objectif est, en quelque sorte, d'être un « témoin » et de servir de référence dans l'avenir. Le procès-verbal se distingue du compte rendu surtout par son caractère officiel. [...].	J. Girard-Lauzière	J. G-L : faire procéder aux signatures et envoyer à M. Tremblay

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 79

3 mars 2021

Compte rendu de la 79<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>Dans un procès-verbal de réunion ou d'assemblée, on donne le nom des personnes présentes, des personnes absentes, ainsi que celui des personnes invitées [...]. Le procès-verbal est rédigé par le ou la secrétaire de l'assemblée, qui doit observer l'ordre chronologique du déroulement de la réunion et respecter fidèlement ce qui s'y est dit. Il doit être approuvé par les participants ou les membres de l'assemblée, généralement lors de la prochaine réunion, après que ceux-ci en ont pris connaissance, et signé par le président ou la présidente et le ou la secrétaire.</p> <p>Selon l'Office québécois de la langue française, <a href="#">le compte rendu</a> ne présente pas un caractère aussi officiel que le procès-verbal. C'est une forme de rapport complet, mais succinct, moins détaillé et moins rigide que le procès-verbal, et à caractère plus informatif que juridique. Comme tout écrit administratif, il doit être rédigé avec exactitude, clarté, objectivité et concision. On peut le rédiger en employant des phrases complètes, mais aussi, lorsque le contenu s'y prête, le formuler dans un style télégraphique. [...]. Le compte rendu n'exige pas de coller aussi étroitement aux échanges que le procès-verbal. Il s'agit de résumer les discussions et les décisions qui ont été prises pour chaque sujet. Enfin, on termine le compte rendu par la mention de l'heure à laquelle a pris fin la réunion.</p> <p>Après discussions, il est décidé que les réunions du CA de l'APIBQ seront retranscrites sous forme de comptes rendus, mais suffisamment documentées pour que les administrateurs des futurs</p>		

<b>APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION</b>
NO. DE RÉUNION : <b>79</b> <span style="float: right;"><b>3 mars 2021</b></span> Compte rendu de la 79 <sup>e</sup> réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	CA puissent comprendre le cheminement qui a abouti aux décisions prises particulièrement pour les sujets plus stratégiques.		
<b>4. Adoption du PV du CAS du 19 février 2021</b>	Le CA procède à l’adoption du PV du CAS du 19 février 2021. Sur proposition de J. Girard-Lauzière, secondé par PL, le PV du CAS du 19 février 2021 est adopté à l’unanimité		
<b>5. Demandes d’adhésion à l’APIBQ</b>	M. Tremblay présente les nouvelles demandes d’adhésion à l’APIBQ. 1. Antoine Kwizera, en recherche d’emploi : accepté au titre de membre associé. 2. André Gourd, ingénieur CPI : accepté au titre de membre associé. 3. Carlos Marval, travailleur : accepté au titre de membre associé, en attente pour acceptation de membre régulier. M. Tremblay communiquera avec lui pour plus de renseignements. 4. Sinclair Ngadeu, travailleur : accepté au titre de membre associé. M. Tremblay avisera les candidats de l’acceptation de leur statut. Webinaires (M. Tremblay): Les demandeurs non inscrits à titre de membres seront automatiquement acceptés au premier webinaire auquel ils assisteront, mais seront systématiquement refusés au second s’ils ne font pas leur demande de membership entretemps.	M. Tremblay	M. Tremblay : communiquer avec Carlos Marval  M. Tremblay : aviser les candidats
<b>6. Suivi trésorerie – changements administrateurs/</b>	G. Jerbi dit que les changements de signataires ont été faits. Il ne lui reste qu’à récupérer les carnets de chèques et obtenir l’accès à la boîte courriel.	G. Jerbi	

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 79

3 mars 2021

Compte rendu de la 79<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
<b>carte crédit</b>	<p>Elle va contacter le comptable pour la déclaration d'impôts.</p> <p>Concernant le transfert des fichiers de trésorerie, M. Tremblay propose de donner accès à un lien sécurisé sur la plateforme 365 qui pourra le permettre. M. Tremblay fera le suivi avec M. Rouleau pour la gestion de ces transferts et les fichiers pourraient être stockés sur le Teams de l'APIBQ.</p> <p>Il existe 2 groupes Teams, celui de l'APIBQ et celui qu'a créé B. Reynaud pour le partage des fichiers relatifs aux CA, mais qui n'est accessible qu'aux personnes possédant une adresse courriel du réseau de la santé. M. Cyr propose de mettre toute la documentation sur le Teams spécifique de l'APIBQ qui est géré par M. Tremblay et de donner accès à B. Reynaud pour le dépôt des documents. La proposition est acceptée à l'unanimité.</p>		<p>M. Tremblay : assurer le suivi des transferts de fichiers compta</p> <p>M. Tremblay : faire les vérifications pour donner accès au Teams de l'APIBQ</p>
<b>7. Mise à jour de la plate-forme Web - Suivi sur la soumission de Viglob</b>	<p>M. Tremblay a envoyé à Viblog un courriel de demande de clarifications relatives à la protection des données du client (pt 10 - Confidentialité des renseignements), ainsi que des précisions sur le formulaire de déclaration d'incident à produire, comme convenu. Voici leurs réponses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le contenu de ce paragraphe fait partie intégrante de leur entente standard.</li> <li>▪ Ils ne peuvent pas informer sur l'emplacement de leur serveur dans l'entente, car ils peuvent changer de fournisseur à n'importe quel</li> </ul>	M. Tremblay	

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 79

3 mars 2021

Compte rendu de la 79<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
<p><b>Mise à jour de la plateforme - Suivi sur la soumission de Viglob</b></p>	<p>moment.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Au coût facturé, nous sommes sur un serveur partagé. Si nous souhaitons avoir notre propre serveur et avoir le plein contrôle sur son emplacement, il faudrait rajouter des frais de 100,00 \$/mois.</li> <li>▪ Un backup est effectué chaque nuit, la vérification n'est pas systématique, mais aléatoire. Pour une vérification hebdomadaire des backups, il faudrait rajouter des frais de 50,00 \$/mois.</li> <li>▪ Ils ne remplissent pas le formulaire de déclaration d'incident/accident, car ce cas n'est jamais arrivé et on ne leur a jamais demandé.</li> </ul> <p>Plusieurs points sont discutés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un backup sécurisé vérifié hebdomadairement au coût de 50\$/mois serait raisonnable.</li> <li>▪ On ne peut empêcher de <i>hacker</i> même les meilleurs sites. Étant donné que nos documents sont disponibles à différents endroits, le risque est limité. Peut-on télécharger nous-mêmes le backup complet et le sauvegarder sur les répertoires de l'APIBQ au format fichiers .sql?</li> </ul> <p>M. Tremblay : le plus lourd à récupérer serait la liste des membres. Mais il serait facile de générer la liste des membres à jour 1 fois /mois dans un fichier Excel. En cas d'accident, on perdrait des informations mineures. L'essentiel est de ne pas obliger les membres à recréer leur profil. L'irritant concernerait surtout les informations historiques reliées</p>		

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 79

3 mars 2021

Compte rendu de la 79<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
<b>Mise à jour de la plateforme - Suivi sur la soumission de Viglob</b>	aux membres, même si aucune donnée très sensible comme les données bancaires n'est enregistrée. En cas de problème, seuls les historiques de factures seraient accessibles, mais aucune information relative aux transactions bancaires. Pour pouvoir télécharger les backups complets au format .sql, il faudrait que Viblog me transmette les fichiers de ces backups mensuellement.		
	<b>M. Tremblay, secondé par J. Girard-Lauzière, propose de procéder à la signature du contrat tel quel avec Viblog, sous réserve d'ajout d'option ultérieure relative aux backups.</b> <b>La proposition est adoptée à l'unanimité.</b>		
	Par mesure de sécurité, il est décidé que M. Tremblay fera un backup mensuel sur un fichier Excel des noms des membres et l'inclura dans l'invitation mensuelle au CA. Ces fichiers seront téléchargés dans les répertoires de l'APIBQ.		
<b>8. Congrès de l'APIBQ 2021</b>	Le comité d'organisation des événements spéciaux souhaite connaître les intentions du CA relativement à la planification du congrès de l'APIBQ en présentiel au mois d'octobre 2021, étant donné la situation actuelle de la pandémie. Par ailleurs, le CA n'a aucune information sur les possibilités de résiliation ou de report de dates pour ce congrès.  Les informations reçues étant contradictoires et les conditions de réalisation étant difficiles, J. Girard-Lauzière va communiquer avec L.	J. Girard-Lauzière	



APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 79

3 mars 2021

Compte rendu de la 79<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	Duong pour qu'elle donne une date limite de prise de décision, et également qu'elle contacte l'Estérel pour connaître les conditions de report éventuel de dates.		
<b>9. L'associé - Suivi et répartition des tâches</b>	<p>Le CA a pris, lors de la dernière rencontre, la décision aller de l'avant avec l'Associé. À la suite de l'accord, M. Cyr a reçu le contrat qu'il a soumis à P. Laporte et R. Tremblay.</p> <p>En résumé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'APIBQ s'engage sur un mandat de 2 ans avec les montants discutés au dernier CA.</li> <li>▪ Une autre rencontre a eu lieu ce jour avec l'Associé pour discuter des points qui achoppent, soit. <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Formulation du contrat sur l'engagement de 2 ans;</li> <li>○ Rencontre de réflexion après planification des livrables, planification stratégique, etc.</li> </ul> </li> </ul> <p>P. Laporte : Il a été convenu qu'une fois que l'équipe a pris connaissance de l'état, elle prépare un plan d'exécution. Le CA souhaiterait que l'atteinte des cibles et le développement soient construits en collaboration et qu'il y ait cohésion dans la distribution de l'effort à fournir. Pour les différents livrables à fournir, il faudra réfléchir au sein du CA à monter une équipe qui travaillera en collaboration.</p> <p>Il faudra également procéder à un exercice de planification budgétaire annuel.</p>	M. Cyr	

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 79

3 mars 2021

Compte rendu de la 79<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
<b>L'associé - Suivi et répartition des tâches</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Négociation sur la clause de sortie sans preuve à fournir ( résultats obtenus vs résultats escomptés);</li> <li>○ Clause punitive de 20 000 \$ de non-sollicitation des employés</li> </ul> <p>P. Laporte rappelle que cette clause, telle que rédigée, prévoit que l'APIBQ <b>OU</b> ses administrateurs, directement ou indirectement, n'ont pas le droit de solliciter un employé pendant un an sous contrainte de versement d'un montant de 20000\$, ceci dans le but d'éviter un recours à un tribunal. Il explique que, d'une part, d'éventuelles propositions indépendantes d'établissements du réseau de la santé ne peuvent pas engager la responsabilité de l'association. D'autre part, étant donné que les administrateurs changeront au fil du temps, il se pourrait que dans l'avenir, un administrateur ne connaissant pas les détails du contrat mette involontairement l'association dans une position difficile. P. Laporte ne recommande donc pas d'insérer cette clause telle quelle, mais conseille qu'un rappel annuel soit fait relativement à la non-sollicitation, en tenant toutefois compte du fait qu'une réduction de la somme de 20 000 \$ à 10 000 \$ a été évoquée.</p> <p>Les discussions se poursuivent donc avec l'Associé et le CA reste en attente de sa nouvelle proposition.</p> <p>Il faudrait un point de contact pour les communications entre l'Associé et le CA. M. Cyr propose que le secrétaire soit désigné comme contact.</p> <p>G. Jerbi exprime également sa disponibilité.</p>		

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 79

3 mars 2021

Compte rendu de la 79<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
<b>10. Poste de secrétaire</b>	<p>J. Girard-Lauzière se voit, pour des raisons familiales, dans l'obligation de se retirer du CA de l'APIBQ. Il restera toutefois disponible pour le transfert des responsabilités et le support au remplaçant.</p> <p>Le règlement de l'APIBQ stipule que :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Lorsqu'un dirigeant démissionne, le CA peut nommer sur résolution un remplaçant parmi les conseillers jusqu'à la prochaine AGA, au cours de laquelle une nouvelle élection sera organisée.</li> <li>2) Si un conseiller démissionne, on peut faire appel sur résolution à n'importe quel membre de l'APIBQ pour combler le poste.</li> <li>3) Si personne n'est disponible, il est possible d'organiser une AGA spéciale si nécessaire ou d'attendre la prochaine AGA.</li> </ol> <p>Les quatre conseillers, Mathieu Tremblay, Leslie Duong, Kevin Ducharme et Diogo de Jesus seront sollicités. K. Ducharme, présent, demande à évaluer la charge de travail et de temps à y consacrer.</p> <p>Le CA accueille la requête de J. Girard-Lauzière et les conseillers vont régler cette question entre membres du CA. Une réunion informelle sera organisée rapidement.</p>		
<b>11. Certification cce</b>	<p>P. Laporte qui a complété avec succès le processus de <a href="#">certification cce</a> a envoyé la documentation sur ce processus qui commence au mois de juillet 2021. Le Québec a une volonté d'augmenter le nombre de membres ingénieurs certifiés malgré l'obstacle de la langue</p>	Philippe Laporte	

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 79

3 mars 2021

Compte rendu de la 79<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>anglaise. L'organisation souhaite donc proposer l'examen en français au Québec. L'idée soumise par P. Laporte est de profiter de la plateforme de l'APIBQ pour publiciser cette certification.</p> <p>P. Laporte demande :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Si on a accès à des traducteurs spécialisés pour procéder à l'exercice de traduction des documents, moyennant des frais assumés par l'ACCE.</li> <li>2) Lorsque la version française aura été préparée, peut-on la diffuser sur le site web de l'association et dans le cadre des webinaires. L'examen étant prévu pour le mois de juillet, il faudrait agir rapidement.</li> </ol> <p>Plusieurs pistes de solutions sont proposées par les administrateurs.</p> <p>K. Ducharme propose une ressource de traduction qu'il contactera pour obtenir ses tarifs.</p> <p>P. Laporte communiquera avec L. Duong pour l'organisation du webinaire.</p>		
12. Varia	<p>R. Tremblay mentionne que <a href="#">Radiation Safety Institute of Canada</a> organise régulièrement des webinaires sur la radioprotection, tous les domaines de la radiation et il recommande de partager l'information sur le site web de l'APIBQ.</p>		

**APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION**

NO. DE RÉUNION : 79

3 mars 2021

Compte rendu de la 79<sup>e</sup> réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	M. Tremblay mentionne qu’à la suite du vins et fromages organisé le 17 février dernier, il a reçu 6 ou 7 demandes d’inscriptions d’étudiants, qu’il a immédiatement acceptées, comme convenu.		
<b>13. Clôture de l’assemblée</b>	<p>G. Zoabli demande, au nom du CA de l’APIBQ, que soit adoptée une motion de félicitations à l’égard du travail professionnel et de l’engagement de <b>Joel Girard-Lauzière</b> qui quitte son poste de secrétaire de l’APIBQ. Par cette motion, le Conseil d’administration désire mettre en lumière l’excellence du travail accompli par M. Girard-Lauzière et son soutien sans faille à l’association et lui présente toutes ses félicitations pour ses futures obligations familiales.</p> <p>J. Girard-Lauzière remercie l’assistance et conclut ce dernier CA en disant qu’il a été honoré de contribuer en qualité de secrétaire de l’association. P. Laporte lui suggère de rester à titre de conseiller au Conseil d’administration. J. Girard-Lauzière accueille volontiers la suggestion et va y penser.</p> <p>J. Girard-Lauzière propose la levée de l’assemblée. La levée de l’assemblée est approuvée à l’unanimité.</p>	J. Girard-Lauzière	
<b>14. Prochaine rencontre</b>	La prochaine rencontre régulière du CA se déroulera le mardi 6 avril 2021 en rencontre téléphonique.	Tous	Inscrire à vos agendas.
<b>La séance est levée à 20h33</b>			



APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 79

Compte rendu de la 79<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

3 mars 2021

Joël Girard-Lauzière, secrétaire

Martin Cyr, ing.

Président

Martin Cyr, président

**ANNEXE**

**CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CA – 2021**



Association des physiciens  
et ingénieurs biomédicaux  
du Québec

**CALENDRIER 2021**

**RENCONTRES DU CA RÉGULIER**

<b>1</b>	<b>#78</b>	<b>Jeudi 28 janvier 2021</b>	<b>18h30 à 20h30</b>
<b>2</b>	<b>#79</b>	<b>Mercredi 3 mars 2021</b>	<b>18h30 à 20h30</b>
<b>3</b>	<b>#80</b>	<b>Mardi 6 avril 2021</b>	<b>18h30 à 20h30</b>
<b>4</b>	<b>#81</b>	<b>Mercredi 12 mai 2021</b>	<b>18h30 à 20h30</b>
<b>5</b>	<b>#82</b>	<b>Mardi 6 juillet 2021</b>	<b>18h30 à 20h30</b>
<b>6</b>	<b>#83</b>	<b>Mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2021</b>	<b>18h30 à 20h30</b>
<b>7</b>	<b>#84</b>	<b>Mardi 5 octobre 2021</b>	<b>18h30 à 20h30</b>
<b>8</b>	<b>#85</b>	<b>Mercredi 17 novembre 2021</b>	<b>18h30 à 20h30</b>
<b>9</b>	<b>#86</b>	<b>Mercredi 15 décembre 2021</b>	<b>18h30 à 20h30</b>